

la plus unie, c'est de la terre grasse, avec une petite couche de terre noire, à peu-près comme dans les *townships* de l'Est. Au-dessus de ces quinze lieues, le sol, dans les espaces cultivables, est à peu-près comme dans la partie d'en bas.

Le cours de la rivière est généralement du Nord au Sud, inclinant un peu vers l'Est, et elle est navigable l'espace de cinq lieues, des Trois-Rivières jusqu'au portage *Gabelle*. Depuis le portage *Gabelle* il y a environ un mille navigable jusqu'au portage aux *Grès*, et de là environ une lieue et demie jusqu'au portage *Chaouinigan*. De là la rivière est navigable pour des bateaux jusqu'aux *Métres*, une lieue et demie ; des *Métres* jusqu'au portage de la *Grand' Mère*, environ quatre milles ; de là jusqu'au portage *Petit-Pile*, environ quatre milles ; de là jusqu'au portage *Grand-Pile*, environ une lieue. Depuis ce dernier portage, la rivière St. Maurice est navigable l'espace de vingt-six lieues, jusqu'au portage de la *Tuque*, et elle a un courant modéré, à l'exception de quelques petits rapides.

Le St. Maurice reçoit un nombre de rivières qui peuvent porter des canots. La première, ou la moins éloignée de la ville des Trois-Rivières, est celle qui tombe dans le St. Maurice, au portage *Chaouinigan*. Ensuite vient la rivière *Michinak*, à environ dix-neuf lieues des Trois-Rivières, sur le côté Est. La suivante est la rivière *Mallouin*, qui va de l'Ouest à l'Est, et se décharge dans le St. Maurice, environ vingt-trois lieues au-dessus des Trois-Rivières. Cette rivière peut avoir le quart de la largeur du St. Maurice, et est d'une longueur considérable. Dix lieues plus haut, on rencontre la *Rivière aux Rats*, où il y a quelques bâtisses qui ont appartenu à la compagnie du Nord-Ouest, mais qui sont maintenant abandonnées. Vient ensuite la *Rivière Croche*, à environ trente-huit lieues des Trois-Rivières et sur la rive de l'Est.

Un nombre d'autres rivières plus petites se déchargent dans le St. Maurice, mais ne sont point navigables. “La rivière St. Maurice, continue Mr. Brownson, abonde en poisson ; nous avons pris dans des seines et à l'hameçon, de l'achigan, des gros et petits brochets, de la truite, du poisson blanc, tel qu'on en prend dans le lac Ontario et qu'on ne trouve point dans le fleuve St. Laurent. Il y a aussi une espèce de poisson appelé *oualassa* (par les sauvages). La plupart de ces poissons, surtout le petit brochet, sont d'une qualité et d'un goût supérieurs. Lorsque les canots arrêtaient le soir, nous n'avions point de peine à prendre le poisson qu'il nous fallait pour notre souper, tandis qu'on déchargeait les canots et que les gens faisaient du feu. Il y avait des chevreuils, des castors, des loutres et des lièvres, et des perdrix en très grande abondance ; tellement que nous n'avions point de peine à en avoir ce qu'il nous en fallait pour vingt hommes.” Mr. Brownson a été dans cette partie du pays de bonne heure, au printemps, et tard en automne, et